

Continuons le changement



Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,

Cela fait maintenant près de 6 ans que vous m'avez confié la responsabilité, avec mon équipe municipale, de gérer la mairie de Saint-André. Cela a été une tâche passionnante, un engagement quotidien, une exigence permanente.

Je me suis présenté à vous il y a 6 ans, avec la conviction qu'il fallait en finir avec des dizaines d'années d'inertie et de retards accumulés par notre commune dans tous les domaines. Chacun peut le voir, notre ville est en train de se transformer.

Si je me suis présenté à vous, il y a 6 ans, c'est aussi parce que je voulais qu'il y ait enfin à la tête de notre ville une équipe qui ait, par-dessus tout, l'envie de vous servir, au lieu de se servir. Je m'oppose au retour des intérêts familiaux et je ne veux en aucun cas voir revenir cet immobilisme qui a miné notre ville pendant tant d'années.

C'est une véritable transformation de Saint-André que nous avons engagée ces dernières années. De l'avis de tous, la ville est plus propre, le centre-ville a entamé sa nécessaire rénovation, les services de la mairie ont été modernisés et de nombreux chantiers et projets, qui faisaient tant défaut à notre ville, ont enfin été lancés. Cette transformation, je l'ai engagée, vous en avez été les témoins, avec vigueur.

Mais une ville ne se transforme pas en un mandat et beaucoup de projets nécessitent une continuité de notre travail afin d'aboutir dans de bonnes conditions. Aujourd'hui j'ai besoin de vous, de votre confiance pour continuer l'ensemble de ces chantiers.

L'amélioration de la situation sociale à Saint-André, qui a particulièrement souffert des gestions passées, a été aussi au cœur de notre premier mandat. Notre programme pour 2026-2032 poursuivra cette action et comporte des mesures fortes améliorant le pouvoir d'achat. Dès la rentrée d'août 2026, la cantine sera à 1 euro pour tous et dans toutes les écoles de Saint-André.

Cette élection doit être celle de la transparence et de l'honnêteté. Je dois vous avouer ma colère et ma déception d'avoir vu en 2020 l'opposition saint-andréenne apporter son soutien au représentant de la ville de Saint-Benoît, plutôt qu'à celui de sa commune, pour la Présidence de la CIREST. Chacun a conscience de l'importance de l'intercommunalité, qui est notamment en charge, depuis plusieurs années maintenant, de la gestion de l'eau. L'eau potable tout le temps et pour tous doit être la priorité aujourd'hui. Saint-André doit pour cela, avec votre soutien fort et massif, retrouver la place qui est la sienne à la présidence de la CIREST.

Chacun d'entre vous connaît l'attachement qui est le mien pour la ville de Saint-André. Cette ville m'a vu naître, elle m'a vu grandir. Elle m'a vu déambuler dans ses rues et ses champs de cannes tout le long de mon adolescence. J'y ait bâti, avec ma femme Bernadette, ma vie d'homme, ma vie d'adulte. J'y ai élevé mes enfants, qui sont aujourd'hui ma plus grande fierté.

Saint-André, c'est toute ma vie. Et c'est bien la hauteur de l'engagement qui continuera à être le mien pour Saint-André et pour tous les Saint-Andréens, si vous me renouvez votre confiance pour ces six prochaines années.

Chères Saint-Andréennes, chers Saint-Andréens,

Continuons le changement !

Sommaire

I. Saint André en mouvementpage 5

1. Le Grand Saint Andrépage 5
2. Le développement économique de la ville comme priorité.....page 7
3. Produire, transformer, consommer localpage 8
4. Rayonnement régional et coopération internationalepage 9

II. Saint-André ville d'avenir.....page 10

1. La cantine à 1 europage 10
2. Renforcer le soutien scolaire, la réussite des élèves.....page 11
3. Un nouveau lycée à Saint-André : le lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie..... page 12
4. Saint-André futur pôle universitaire de La Réunion ! page 13

III. Saint-André au quotidienpage 14

1. Garantir la sécurité et la tranquillité publiquepage 14
2. Améliorer les transportspage 15
3. Saint-André ville de culture.....page 16
4. Faire de Saint-André un modèle d'excellence environnementale.....page 16
5. Saint-André ville sportive !page 17

IV. Une municipalité solidaire et de proximitépage 19

1. Une ville au plus près des plus fragilespage 19
2. La modernisation des services communauxpage 19
3. Continuer à développer le tissu associatif, pilier de notre vie socialepage 20

4. Favoriser l'accès à la prioritépage 20
5. Un nécessaire changement de la politique de l'eau pour notre commune.....page 21

I. Saint-André en mouvement !

« Ensemble continuons à transformer Saint-André »

Ces six dernières années, Saint-André s'est profondément transformée grâce à de nombreux projets de rénovation et de modernisation que nous avons porté et qui ont amélioré nos équipements, nos espaces publics et la qualité de vie des habitants. Des quartiers réhabilités, des infrastructures renforcées et des initiatives économiques ont redonné dynamisme et attractivité à notre ville. Ce mouvement doit se poursuivre : il reste des chantiers essentiels à mener pour répondre à la croissance démographique, aux défis économiques, environnementaux et aux attentes sociales des habitants. Poursuivre cette transformation nécessaire, c'est garantir davantage d'emplois, de services de proximité et un avenir harmonieux pour toutes les générations à venir.

1. « Le Grand Saint-André » : une vision d'avenir et d'ensemble de notre ville

a. « Le Grand Saint-André », c'est doter Saint-André des infrastructures d'une ville de 60 000 habitants

La mise en place de nouvelles infrastructures essentielles : une cité administrative moderne, un grand centre technique, une cuisine centrale répondant aux nouveaux besoins, des équipements éducatifs et d'accueil (lycée des métiers, campus, logements), des pôles économiques et touristiques et des services de proximité renforcés. Ces investissements structurants garantissent une gestion efficace, une meilleure qualité de vie et l'attractivité nécessaire pour accompagner la croissance démographique et économique de Saint-André.

Faire du Colosse un pôle éducatif et économique. Nous associerons le futur campus universitaire à des services de bibliothèques, de centres de formation, d'espaces de coworking, et logements étudiants accessibles à tous. Le site favorisera l'implantation d'entreprises, la création d'emplois qualifiés, la recherche appliquée et l'animation culturelle transformant le Colosse en moteur d'attractivité pour étudiants, start-ups et acteurs économiques.

Créer un équipement événementiel de grande capacité au Colosse. Nous construirons une grande structure polyvalente capable d'accueillir concerts, spectacles, congrès et événements régionaux et familiaux (mariage). Ce projet devra s'appuyer sur une intégration urbaine harmonieuse, être connecté aux transports. Un tel équipement renforcera l'attractivité culturelle et touristique de

Saint-André, générera des retombées économiques locales (emploi, hôtellerie, restauration) et offrira aux acteurs locaux une plateforme pour valoriser la création artistique et les grandes manifestations régionales.

Nous continuerons notre politique de modernisation du centre-ville en soutenant les projets (commerce, restauration etc.) pour redynamiser l'activité commerciale et préserver le commerce de proximité. Nous accompagnerons les porteurs de projets par des dispositifs d'aménagement, d'incitation fiscale et d'animation urbaine, en améliorant l'accessibilité et l'attractivité des espaces publics, et en favorisant les synergies entre commerçants, acteurs culturels et collectivités afin de garantir un cœur de ville vivant et convivial. Nous achèverons la modernisation de l'îlot Grande Place en favorisant la mixité commerciale et résidentielle.

Créer une nouvelle voie parallèle à l'Avenue de La République afin de relier l'ancien et le nouveau centre-ville, en direction du secteur de La Nouvelle Poste, et améliorer la fluidité des déplacements.

Réaménager le site de l'ancienne piscine en un espace mixte intégrant une zone de stationnement et un parc urbain de proximité.

La mairie de Saint-André continuera à soutenir et à coordonner étroitement les projets Mercialys (Espace Commercial de nouvelles boutiques ne concurrence pas le commerce de centre-ville, de sport, santé et restauration), MAVA sur le site Martin Valliamé (Cinéma Multiplexe, loisirs, Hôtellerie, Restauration et salle de séminaire etc.). La mairie continuera à veiller à leur articulation urbaine, à l'accompagnement des acteurs locaux et au suivi des retombées sociales et économiques pour maximiser l'impact positif sur l'emploi et la qualité de vie des Saint-Andréens.

Construire une Cité Administrative Municipale. Nous proposons de regrouper en coeur de ville les services municipaux dans une cité administrative moderne. Ce regroupement facilitera les démarches des habitants, améliorera l'accueil et l'efficacité des services, et permettra de mutualiser les moyens. L'objectif est d'offrir un lieu accessible, bien identifié et adapté aux besoins actuels et futurs.

Créer une Cuisine Centrale moderne pour 10 000 enfants. La montée en qualité de la restauration scolaire passe par une cuisine centrale dimensionnée et modernisée. Cet équipement permettra la production de repas équilibrés et plus qualitatifs, tout en valorisant les filières locales et en soutenant l'économie agricole de l'Est.

Réaliser un Grand Centre Technique Municipal. Un centre technique performant est indispensable pour garantir la réactivité et la qualité des interventions sur le patrimoine communal. Le Grand Centre Technique Municipal assurera la logistique, la maintenance, l'entretien des espaces publics et offrira de meilleures conditions de travail pour les agents municipaux.

Création d'Eco-Lodge à l'Étang du Colosse : implanter un hébergement durable et de qualité, intégrant architecture éco-responsable, gestion sobre des ressources et valorisation des paysages. Ce projet complètera l'offre touristique du site, attirera une clientèle en quête d'authenticité et de nature, et favorisera des retombées économiques locales respectueuses de l'environnement

b. « Le Grand Saint-André » c'est faire de chaque quartier un pôle d'animation participant au développement global de la ville

Faire de chaque quartier une vraie centralité dotée de tous les services essentiels au quotidien : chacun disposera d'une offre complète de services, d'équipements et d'espaces publics lui conférant une identité et une attractivité propres. L'objectif est de rapprocher les services des habitants, de

favoriser les animations de proximité et de créer des dynamiques locales durables au bénéfice de la vie quotidienne et du lien social.

Réhabiliter et moderniser les services communaux de proximité. Nous engagerons une rénovation des cases de quartier et adapterons les services de proximité pour en améliorer la lisibilité et l'efficacité. Accueil, information, démarches administratives courantes, médiation et accompagnement social seront facilités par des guichets polyvalents, des permanences programmées et des outils numériques d'appui, afin que chaque habitant puisse accéder rapidement et simplement aux services essentiels près de chez lui.

Nous installerons des tiers-lieux associatifs dans les locaux collectifs résidentiels (LCR). Les tiers-lieux favoriseront l'action associative, la formation, l'accompagnement aux démarches et l'animation de proximité. Des permanences programmées (Habitat, CCAS, partenaires) renforceront l'accès aux droits.

Mettre en place des jardins partagés de proximité dans les quartiers, co-construits et animés avec les comités de quartier.

Création de résidences mixtes et à taille humaine. Nous développerons des logements intermédiaires, des résidences adaptées pour seniors et des habitations familiales en partenariat étroit avec les opérateurs locaux, afin d'offrir des solutions de logement diversifiées, accessibles et intégrées au tissu de chaque quartier.

c. Le Grand Saint-André c'est faciliter les liaisons entre quartiers

pour une continuité et une fonctionnalité urbaines optimales (transport urbain, modernisation des grands axes structurants comme l'axe Cambuston/Rivière-du-Mât les Hauts, les chemins du Centre, Lagourgue, Lefaguès, le CD 47 ...)

2. Le développement économique de la ville comme priorité

En structurant des zones d'activités, en soutenant l'artisanat, l'agroalimentaire et le tourisme, et en attirant des investissements modernes, nous pouvons créer des emplois durables et qualifiés ici à Saint-André et pour ses habitants. Renforcer l'attractivité de la ville favorisera l'implantation d'entreprises, stimulera l'innovation locale et améliorera les perspectives professionnelles des jeunes. Investir dans l'économie locale, c'est bâtir une ville plus prospère, résiliente et capable de garder ses talents.

Mettre en œuvre les pôles économiques prévus au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous poursuivrons une stratégie territoriale volontariste fondée sur le développement de pôles industriels, artisanaux, agroalimentaires, agricoles, commerciaux, touristiques et d'enseignement. Ces zones structurantes favoriseront l'implantation d'entreprises, la création d'emplois locaux, la montée en compétences et la diversification économique du territoire, tout en respectant l'équilibre urbain et environnemental.

Déployer la zone économique de Cambuston/Bois-Rouge. Nous aménagerons plus de 10 hectares pour accueillir entreprises, activités logistiques et services, avec des infrastructures adaptées (voirie, réseaux, foncier modulable) afin d'attirer des sociétés à forte valeur ajoutée, favoriser l'implantation d'industries propres et créer des emplois qualifiés pour les habitants de l'Est.

Soutenir le projet de Data Center, opportunité stratégique pour diversifier l'économie de Saint-André. En accompagnant ce type d'investissement numérique moderne — via des facilités foncières, des partenariats publics-privés et des incitations à l'implantation — la commune pourra

attirer des entreprises à forte valeur ajoutée, créer des emplois qualifiés, renforcer l'infrastructure numérique locale et stimuler l'innovation pour l'ensemble du territoire.

Accompagner les grands projets créateurs d'emplois. En coordonnant l'action publique et les investisseurs autour de l'Ilot Grande Place, des projets Mercialys, MAVA, Colosse Arena (Complexe de sport indoor, restauration), des zones d'activités économiques (ZAE), le campus et les hôtels, nous visons la création d'un socle durable d'au moins 3 000 emplois locaux. Cela implique une stratégie d'attraction ciblée, des dispositifs de formation adaptés aux besoins des employeurs et des mesures d'accompagnement pour les PME locales.

Renforcer le tourisme de destination. Nous valoriserons pleinement notre patrimoine multiculturel, notre gastronomie, le littoral et les hauts. En développant des circuits thématiques (patrimoine, saveurs, randonnées), en soutenant les acteurs locaux (restaurateurs, guides, artisans), et en améliorant l'accueil (hébergements, signalétique, événements), Saint-André peut se positionner comme une destination reconnue.

Développer l'hébergement touristique. Nous soutiendrons des projets à Valliamé, au Colosse et à Dioré qui permettront de diversifier l'offre touristique et d'augmenter la capacité d'accueil. En favorisant des hébergements variés (éco-lodges, hôtels, résidences touristiques et logements modulables pour étudiants en période creuse), en accompagnant les porteurs de projets via des aides foncières et fiscales et en garantissant une qualité d'accueil.

Créer d'un pôle logistique 2.0 à Bois-Rouge. Il permettra de sécuriser l'approvisionnement de l'Est et d'optimiser la distribution sur tout le territoire grâce à des infrastructures modernes (entrepôts connectés, plateformes de préparation de commandes, solutions de traçabilité), des accès routiers améliorés et des partenariats public-privé. Ce pôle favorisera la fluidité des flux, réduira les coûts logistiques pour les entreprises locales, soutiendra les filières agricoles et commerçantes et créera des emplois qualifiés sur la commune.

3. Produire, transformer, consommer local

Favoriser une économie de proximité fondée sur la production et la transformation locales est au cœur de notre stratégie. Il s'agit de structurer les filières agricoles et artisanales, de développer des unités de transformation et de créer des espaces de commercialisation.

Structurer un pôle artisanal et tertiaire sur le foncier de Valliamé. Nous aménagerons un espace polyvalent d'expositions, de vente et de production destiné aux artisans, créateurs et petites entreprises de proximité. Ce pôle offrira des ateliers modulables, des showrooms, des boutiques collectives et des services partagés (salles d'accueil, logistique, formation, coworking), facilitant l'installation, la visibilité et la commercialisation des savoir-faire locaux.

Faire du littoral de Champ-Borne un levier de développement économique local. Nous organiserons des animations culinaires et artistiques régulières pour attirer visiteurs et familles, valoriserons les produits et savoir-faire des producteurs locaux, et créerons des partenariats avec les restaurateurs, les artisans et les acteurs culturels. Ces événements contribueront à dynamiser l'économie de proximité, prolonger la fréquentation touristique, favoriseront les circuits courts et renforcer l'image de Champ-Borne comme un lieu vivant, convivial et créateur d'opportunités pour les acteurs du territoire.

Créer un pôle d'économie locale à Ravine creuse. Nous structurerons le pôle agroalimentaire de Ravine-Creuse en soutenant la transformation locale (œufs, abattoir adapté, biscuiterie, unités de conditionnement) en valorisant les productions, afin de créer des emplois et renforcer les filières locales. Nous lancerons également la zone artisanale de Ravine-Creuse en aménageant ateliers, showrooms et hangars modulables pour faciliter l'installation des artisans, dynamiser l'économie de proximité et favoriser la création d'activités innovantes.

Créer un débarcadère au Colosse. Nous installerons un point d'accueil pour visiteurs et activités nautiques afin de valoriser le littoral, développer les loisirs maritimes et faciliter les circuits courts pour les produits de la mer. Ce débarcadère permettra l'accueil sécurisé des embarcations, favorisera les excursions, les activités de pêche et d'éco-tourisme, et offrira aux producteurs locaux un débouché direct pour commercialiser leurs produits, renforçant ainsi l'attractivité touristique et l'économie de proximité. **Démarrage du projet relatif aux activités nautiques sur le lac du Colosse.**

Créer un marché de gros de l'Est. Nous aménagerons une plateforme logistique et commerciale dédiée à la centralisation, au stockage et à la distribution des produits locaux. Ce marché offrira aux producteurs des facilités logistiques (réfrigération, conditionnement, transfert) et permettra de structurer les filières locales. En facilitant la mise en relation avec les grossistes, les restaurateurs, les collectivités et les exportateurs régionaux, ce marché renforcera les revenus des producteurs, sécurisera l'approvisionnement de l'Est et dynamisera l'économie territoriale.

4. Renforcer le rayonnement et la coopération internationale de la ville

Ouvrir Saint-André sur la zone océan Indien. Nous renforcerons les partenariats économiques et culturels avec Madagascar, l'Inde, la Chine et les îles voisines pour stimuler les échanges commerciaux, le tourisme et les investissements. Des accords ciblés, des missions économiques et des actions de promotion permettront d'attirer des projets et de développer des filières porteuses pour notre ville.

Encourager les échanges sportifs et culturels pour en faire de véritables leviers de coopération. Nous organiserons des rencontres, résidences artistiques, tournées sportives et échanges de compétences qui favoriseront le rayonnement local et créeront des retombées économiques durables.

Renforcer le partenariat entre Saint-André et l'Inde. Nous assurerons la promotion d'accords de coopération économique et culturelle, favoriserons les missions commerciales et les délégations d'entreprises, développerons les filières tourisme et gastronomie, et encouragerons les projets d'investissement (tech, agroalimentaire, data center). Nous soutiendrons les échanges éducatifs et universitaires, les résidences artistiques et les festivals culturels valorisant la diaspora indienne locale, et mettrons en place des dispositifs d'accompagnement pour les porteurs de projets.

II. Saint-André ville d'avenir !

« Ensemble continuons à investir dans notre jeunesse »

Investir dans l'éducation et placer la jeunesse au cœur de nos politiques est le meilleur moyen d'assurer un avenir durable pour Saint-André. En renforçant les écoles, la formation professionnelle, l'accompagnement scolaire et les opportunités d'insertion (lycée des métiers du tourisme et de l'hôtellerie, campus, aides aux projets), nous donnons aux jeunes les clés pour réussir et s'insérer durablement sur le marché du travail. Soutenir les activités culturelles, sportives et citoyennes favorise leur épanouissement, réduit le décrochage et stimule l'innovation locale. C'est en formant, en accompagnant et en faisant confiance à nos jeunes que nous bâtissons une ville plus dynamique, plus attractive et un avenir pour la nouvelle génération.

1. La cantine à 1 euro pour tous dès la rentrée 2026, une mesure de justice sociale et un investissement sur la réussite scolaire

Ce dispositif poursuit 3 objectifs prioritaires et fondamentaux. Premier objectif : « *Mieux manger pour mieux apprendre à l'école* ». Un repas équilibré, nous le savons tous, est indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Deuxième objectif, et non des moindres : la réduction des inégalités alimentaires. Nous le savons, les jeunes défavorisés fréquentent beaucoup moins la cantine et cela s'explique par des raisons économiques. Le troisième objectif, c'est de redonner, dans cette période difficile du pouvoir d'achat aux familles.

Fixer la cantine à 1 euro dès la rentrée 2026. Elle allégera le budget des familles modestes et améliorera leur pouvoir d'achat au quotidien. Avec un coût moyen actuel de 3,20 € par repas (soit environ 544 € par an), la cantine à 1 € réduirait la participation familiale à 170 € par an, soit une économie d'environ 374 € par élève chaque année.

La montée en qualité des repas, associée à l'utilisation de produits locaux, soutiendra les filières agricoles de l'Est. La mairie de Saint-André favorisera systématiquement les produits locaux dans les cantines scolaires afin d'assurer des repas plus frais, sains et de saison tout en soutenant les agriculteurs et transformateurs locaux. En privilégiant les circuits courts, nous réduirons les coûts logistiques et l'empreinte carbone, renforcerons la sécurité d'approvisionnement et dynamiserons l'économie de l'Est. Ce choix permettra aussi d'inscrire l'éducation alimentaire dans les cursus

scolaires — sensibilisation au goût, à la saisonnalité et aux modes de production — et de créer des débouchés stables pour les producteurs locaux.

Nommer un chef référent permettra de professionnaliser la restauration scolaire en instaurant des standards de qualité, d'hygiène et de nutrition. Le chef pilotera l'élaboration de menus variés, équilibrés et adaptés aux besoins des enfants, en intégrant davantage de produits locaux et de saison. Il supervisera la formation des équipes de cuisine, optimisera les processus de production pour limiter le gaspillage et contribuera à la promotion d'une alimentation saine auprès des élèves et des familles. Ce rôle garantira une montée en gamme durable de la restauration scolaire et une meilleure cohérence entre objectifs pédagogiques, sanitaires et économiques.

1. Renforcer le soutien scolaire et l'accès à la réussite des élèves

Création du dispositif : « Cap excellence ». Nous généraliserons l'aide au devoir en offrant un soutien gratuit et généralisé, en lien avec les professeurs, pour accompagner tous les marmailles. Nous proposerons aux-professeurs des écoles qui en font la demande la prise en charge de soutien scolaire par des étudiants Saint-andréens inscrits dans une formation d'enseignement supérieur. Cela permettra d'aider les petits à ne pas décrocher à l'école et aux étudiants Saint-andréen d'obtenir une rémunération en marge de leurs études.

Développer les missions de la Maison des Jeunes que nous avons créée en août 2025. Nous en ferons un lieu d'accompagnement, d'émancipation et d'accès au numérique pour tous les jeunes de Saint-André. La Maison offrira un guichet unique pour les post-bacheliers — orientation, information sur les filières, aide à la constitution de dossiers, formations courtes et préparation aux entretiens — ainsi que des ateliers numériques, des espaces de coworking, des modules de remise à niveau et des actions d'accompagnement vers l'emploi (stages, alternance, mentorat). Ce dispositif rapprochera les services des jeunes, facilitera leur insertion professionnelle et sociale, et contribuera à réduire le décrochage en offrant un accompagnement personnalisé et des parcours adaptés aux besoins du territoire.

Mettre en place le Pass Saint-Andréen : un crédit annuel de 100 € attribué à chaque jeune pour faciliter l'accès à une activité sportive, culturelle ou associative. Ce dispositif favorisera l'inclusion, encouragera la pratique régulière d'activités structurantes pour le développement personnel et social, allègera le coût pour les familles et stimulera la fréquentation des clubs et structures locales. En soutenant la mobilité, les inscriptions et les équipements, le Pass renforcera la mixité sociale, favorisera la détection des talents et constituera un levier concret d'épanouissement, de prévention du décrochage et d'insertion durable des jeunes dans la vie communale.

Poursuivre la rénovation et la modernisation des écoles : La phase 1 été réalisée pour un montant de plus de 15 millions d'euros concernant la moitié des écoles. Nous engagerons la phase 2 dès 2026 pour l'autre moitié des écoles. La modernisation des établissements scolaires afin de garantir des bâtiments sûrs, accessibles et durables. Les travaux viseront à améliorer le confort thermique, la ventilation et l'ombrage des cours, à rénover les sanitaires et espaces communs, et à moderniser les équipements pédagogiques et numériques. Ces interventions permettront d'offrir des conditions d'apprentissage adaptées, de réduire les risques liés aux fortes chaleurs, d'accueillir davantage d'élèves dans de meilleures conditions et de renforcer l'attractivité du service public éducatif sur tout le territoire.

Construction de deux nouvelles écoles : anticiper la croissance démographique en implantant deux établissements publics, l'un dans les quartiers hauts et l'autre dans les quartiers bas. Ces écoles seront conçues pour répondre aux besoins pédagogiques actuels et futurs, avec salles modulables,

espaces extérieurs ombragés, équipements numériques, cantine et dispositifs d'accessibilité. Elles permettront de désengorger les classes existantes, d'améliorer la qualité d'accueil des élèves et de rapprocher l'offre éducative des familles.

2. Inauguration du lycée des métiers du tourisme vert en 2028

La Région Réunion a lancé un projet de construction d'un lycée des métiers du tourisme comprenant un restaurant et un hôtel d'application haut de gamme géré par les professeurs et les élèves et accessible au public. Ce projet a fait l'objet de longues discussions sur le lieu de son implantation. Sur l'intervention du Maire Joe BEDIER, qui a vanté les attraits en termes de tourisme vert de la ville de Saint André, une partie du parc du colosse a été retenue comme lieu d'implantation.

Le nouveau lycée des métiers du Tourisme à Saint-André accueillera environ 700 élèves et proposera des formations qualifiantes en tourisme, hôtellerie et restauration, adaptées aux besoins du territoire. Le restaurant et l'hôtel d'application offriront des opportunités professionnelles réelles aux élèves et un lien direct avec les acteurs touristiques locaux. Ils seront accessibles à la population et constitueront une nouvelle offre de loisir sur la commune.

La première a été posée et l'ouverture du lycée aura lieu en 2028. Ce projet vise à offrir des perspectives d'emploi aux jeunes et à doter le territoire d'un instrument de montée en compétence, d'attraction d'investissements et de développement touristique.

3. Saint-André futur pôle universitaire de La Réunion !

La mairie de Saint-André, engagée pour l'avenir de sa jeunesse, a postulé, sous la mandature de Joe BEDIER, pour accueillir le nouveau campus de l'Université de la Réunion, prévu dans les prochaines années. Le terrain stratégique au Parc du Colosse a été retenu pour l'implantation du futur « campus Est » de l'Université de La Réunion. Ce projet municipal vise à créer une cité éducative intégrée associant formations universitaires, technologiques et professionnelles, en complémentarité avec la Région et l'État. Ce pôle universitaire constituera le troisième campus de la Réunion après celui de Saint-Denis et du Tampon.

En décidant de l'implantation d'un campus de l'Université de la Réunion, ici à Saint-André, nous donnons les moyens à notre jeunesse de préparer son avenir. Ici à Saint-André, chercheurs, universitaires, étudiants, viendront imaginer la Réunion de demain et se former pour faire face aux nombreux défis qui ne manqueront pas de s'imposer à nous à l'avenir. Ici, au sein du Parc du Colosse, des milliers de jeunes Réunionnais viendront imaginer l'avenir de la terre réunionnaise. A donner du sens et de l'intelligence à ce que nous voudrions collectivement faire de notre île dans les prochaines décennies.

Un futur équipement éducatif de pointe en plein cœur du Colosse. Le campus comprendra des amphithéâtres et salles de travaux dirigés, des laboratoires adaptés aux filières locales (agroalimentaire, tourisme, numérique), des espaces de recherche appliquée et d'innovation, ainsi que des centres de ressources (bibliothèque, médiathèque numérique). Des logements étudiants et des résidences pour enseignants et chercheurs seront prévus pour favoriser la vie étudiante et l'attractivité du site. Des équipements sportifs, des espaces culturels (salle de spectacles, studios de

création) et des espaces de coworking viendront animer la vie du campus. Le projet prévoit également des services supports : restauration (cuisine centrale), santé étudiante, transport renforcé et parkings pour fluidifier les déplacements. Une gouvernance partenariale rassemblera mairie, université, Région, État et acteurs économiques locaux pour piloter la conception, le financement et l'exploitation.

L'implantation d'un campus de proximité permettra aux jeunes saint-andréens d'accéder plus facilement à l'enseignement supérieur sans devoir partir loin de chez eux. Elle réduira les coûts liés au logement et aux déplacements, allégeant ainsi le budget des familles. Les étudiants bénéficieront d'un accompagnement pédagogique renforcé et d'un suivi personnalisé. Le campus offrira des formations adaptées aux besoins locaux et aux secteurs porteurs de l'Est. Il multipliera les opportunités de stages, d'alternance et d'insertion professionnelle auprès d'entreprises locales. Une vie étudiante animée, avec équipements sportifs et culturels, favorisera l'épanouissement personnel. La proximité facilitera les échanges entre étudiants, enseignants et acteurs économiques du territoire.

Sur le plan économique, le campus favorisera la création d'emplois directs et indirects, stimulera l'innovation locale et facilitera l'implantation d'entreprises et de start-ups en lien avec la recherche. Il renforcera l'attractivité de l'Est et contribuera au rééquilibrage territorial. La création d'un pôle universitaire stimulera l'entrepreneuriat et la création d'emplois locaux.

Un copilotage Mairie de Saint-André, Université et Région. Le calendrier prévoit une phase d'études et de concertation, suivie d'une programmation architecturale, puis d'une construction modulaire permettant une montée en charge progressive des activités. Le campus Est se veut un levier durable pour l'éducation, l'emploi et le développement territorial de Saint-André.

III. Saint-André au quotidien

« Continuons à bâtir ensemble une ville où il fait bon vivre »

Pendant trente ans, Saint-André a accumulé un retard notable en matière d'infrastructures, d'équipements publics et d'aménagements urbains. Des projets essentiels ont été différés, les services de proximité insuffisants et certaines zones laissées sans modernisation. Ce décalage se traduisait à notre arrivée aux responsabilités par des besoins urgents. Aujourd'hui, après de nombreux chantiers de modernisation lancés et en cours, il est indispensable de continuer à maintenir cette dynamique.

Une qualité de vie quotidienne, c'est une sécurité garantie, une vie culturelle palpitante, un environnement respectueux de la nature, une ville propre et des services publics efficaces. Assurer ces dimensions, c'est garantir aux familles un cadre de vie serein : des rues sûres et bien entretenues, des équipements culturels et sportifs accessibles, des espaces verts soignés, une gestion rigoureuse des déchets et des services publics réactifs et de proximité. C'est la vision que nous avons amorcée et que nous souhaitons déployer dans ce second mandat.

1. Garantir la sécurité et la tranquillité

Une présence policière de proximité, des dispositifs de prévention, des actions de médiation et une vidéoprotection bien exploitée contribuent à un cadre de vie serein où chacun peut circuler, travailler et se divertir en toute confiance.

Renforcer la Police Municipale en portant ses effectifs à 30 agents permettra d'assurer une présence de proximité accrue, une meilleure prévention des incivilités et une réactivité renforcée face aux incidents. Ce renforcement s'accompagnera d'une formation continue (médiation, gestion des conflits, secourisme, réglementation), d'un équipement adapté (véhicules, outils numériques, moyens de communication) et d'une coordination étroite avec la Police nationale et les services municipaux. L'objectif est d'améliorer la sécurité quotidienne, de restaurer la confiance des habitants et de soutenir les actions de prévention et d'accompagnement dans les quartiers.

Mettre en place une permanence « Police dan zot quartier » pour assurer une présence continue, visible et rassurante au cœur des secteurs de la commune. En coordination étroite avec la Police nationale, ces permanences favoriseront la prévention, l'écoute des habitants, la résolution rapide des problèmes locaux et la remontée d'informations pour des interventions ciblées. Elles constitueront aussi un point d'accès pour les démarches, la médiation et la sensibilisation aux comportements civiques, renforçant ainsi la confiance entre la population et les forces de sécurité.

Poursuivre le déploiement de la vidéoprotection et garantir sa pleine exploitation via un Centre de Supervision Urbain (CSU) moderne et opérationnel. Nous renforcerons les points de surveillance, et le personnel du CSU pour une gestion 24h/24, et améliorons la coordination avec la Police nationale afin d'optimiser la prévention, la réactivité et l'analyse des incidents.

Créer une Maison de la Tranquillité Publique : un lieu dédié à la prévention, à la médiation et à l'accompagnement des victimes. Cet équipement offrira des permanences de médiation sociale et familiale, un accueil confidentiel pour les victimes (écoute, orientation, soutien juridique et psychologique), des actions de prévention et d'éducation citoyenne (ateliers en milieu scolaire, formation aux gestes de prévention), ainsi qu'un pôle de coordination avec la police municipale, les services sociaux et les associations. Accessible, participatif et sécurisé, ce dispositif vise à apaiser les conflits, protéger les personnes vulnérables et restaurer le lien de confiance dans les quartiers.

Organiser une médiation diurne et nocturne et créer une brigade motorisée pour améliorer la couverture du territoire. La médiation assurera une présence préventive et apaisante dans les quartiers, facilitera le règlement amiable des conflits et orientera vers les services compétents, y compris en horaires décalés. La brigade motorisée renforcera la réactivité opérationnelle, garantira une intervention rapide sur l'ensemble de la commune et complétera les patrouilles de proximité.

2. Améliorer les transports

La mairie, en lien avec la CIREST, se positionnera pour un renforcement de l'offre de bus en augmentant la fréquence sur les lignes stratégiques et en adaptant les horaires aux besoins des actifs et des scolaires. Les arrêts seront modernisés avec des abris protégés, de l'éclairage, de l'affichage lisible et des informations accessibles pour tous (PMR). Une application mobile permettra de consulter en temps réel les horaires et la position des bus, d'alerter en cas d'incident et d'organiser des correspondances facilitées. Ces mesures amélioreront la fiabilité du service, encourageront l'usage des transports en commun et réduiront la dépendance à la voiture individuelle.

Créer un service de navettes électriques en centre-ville pour fluidifier les déplacements, réduire la circulation automobile et renforcer l'accessibilité des commerces et services.

Mettre en place un plan vélo et des mobilités douces. Nous aménagerons des continuités cyclables sécurisées (pistes et bandes protégées), en créant notamment une diagonale vélo traversant le centre-ville. Ce dispositif s'attachera à connecter les quartiers aux pôles d'activité et aux transports en commun. Nous développerons un service de vélos en libre-service et des stations de recharge pour vélos électriques afin de faciliter les déplacements dans la ville.

Créer un parking en silo au centre-ville. Nous aménagerons un ouvrage vertical de stationnement sécurisé pour libérer l'espace public, réduire le stationnement sauvage et fluidifier la circulation. Conçu en étages, il offrira des places pour voitures, des emplacements vélo et des bornes de recharge pour véhicules électriques. Situé à proximité des commerces, transports et équipements publics, il facilitera l'accès au centre-ville, soutiendra l'activité commerciale et permettra de requalifier les rues environnantes en espaces piétons et végétalisés. Le projet intégrera une architecture soignée, des dispositifs de sécurité et un modèle de gestion mixte (public-privé) garantissant une tarification sociale et une exploitation durable.

Améliorer les routes communales. Objectif : plus de nids-de-poule dans les rues de Saint-André d'ici 2032. Nous ferons un état précis des routes pour repérer les endroits urgents et procéderons à une planification de la réalisation de travaux durables, pas seulement des rustines. Nous mettrons en place un signalement facile pour les habitants et un entretien régulier.

3. Saint-André ville de culture

Livrer et déployer une Cité des Arts à rayonnement microrégional. Le projet G'Art permettra de renforcer la création, l'accueil d'artistes en résidence et la diffusion culturelle dans l'Est. Ce lieu pluridisciplinaire offrira ateliers, salles de répétition, studios de création, espaces d'exposition et une grande salle de diffusion adaptée aux spectacles vivants. Il favorisera les rencontres entre artistes, écoles et associations, développera des actions de médiation culturelle auprès des quartiers et stimulera la programmation professionnelle et amateur. Par des partenariats avec la Région, les institutions et les acteurs locaux, la Cité des Arts contribuera à dynamiser l'économie culturelle, attirer un public plus large et affirmer l'identité culturelle de Saint-André sur le plan régional.

Créer une nouvelle médiathèque municipale moderne axée sur la lecture, le numérique et l'accès aux services culturels pour tous : un équipement accueillant des collections diversifiées, des espaces de lecture confortables, des salles multimédias et des ateliers numériques pour favoriser l'inclusion digitale. La médiathèque proposera des actions culturelles (rencontres, résidences d'auteurs, ateliers jeunesse), des services de prêt multimédia et des ressources en ligne accessibles à distance. Conçue pour être un lieu vivant et intergénérationnel, elle servira de centre de ressources pour les écoles, un espace de formation continue et un lieu de rencontre pour les associations, contribuant ainsi à l'animation du territoire et au renforcement du lien social.

Déployer une culture de proximité en portant une programmation itinérante dans les quartiers, avec des spectacles, ateliers, résidences d'artistes et actions de médiation qui vont à la rencontre des habitants. En lançant un festival musical valorisant la culture réunionnaise afin de mettre en lumière nos talents émergents et d'attirer un public régional et touristique et de dynamiser les filières culturelles locales. En développant « GAYAR » et en structurant son calendrier afin de renforcer sa visibilité. Enfin, nous consoliderons les événements identitaires et communautaires (20 décembre, Dipavali, etc.) en soutenant les acteurs locaux.

Pour le 20 décembre, la (re) création d'un site rappelant le lieu de vie des esclaves (« calbanons »), les ustensiles qu'ils utilisaient, leurs vêtements et nourriture, instruments de musique ect, site servant à la fois de lieu mémoriel et de manifestation annuelle.

Renforcer les passerelles culture-école permettra d'ancrer le patrimoine local dans les apprentissages : interventions d'artistes en milieu scolaire, ateliers participatifs, visites pédagogiques des sites (chemins de fer, moulin, anciennes usines) et parcours de découverte favoriseront la connaissance de la mémoire locale, la transmission des savoirs et la fierté collective. Ces actions stimuleront la créativité des élèves, renforceront le lien intergénérationnel et contribueront à faire du patrimoine un vecteur d'éducation, de tourisme durable et d'attractivité pour Saint-André.

4. Faire de Saint-André un modèle d'excellence environnementale

Renforcer les moyens humains et techniques pour lutter efficacement contre les dépôts sauvages et améliorer la propreté quotidienne. Cela passe par le recrutement et la formation d'agents dédiés, l'acquisition d'équipements modernes (véhicules de collecte, mini-compacteurs, balayeuses, outils de signalement), l'organisation de tournées optimisées et la mise en place d'un plan de lutte ciblé (points noirs, interventions rapides). Nous couplerons ces mesures à des campagnes de

sensibilisation, à des partenariats avec les associations et à des sanctions dissuasives qui permettront d'améliorer durablement le cadre de vie et de restaurer la fierté collective des quartiers.

Améliorer l'entretien des parcs, jardins et aires de jeu et engager un vaste programme de végétalisation qui permettra d'embellir la ville tout en limitant les îlots de chaleur. Entretien régulier, plans de plantation adaptés aux sols et à la sécheresse, renforcement des équipes et partenariats avec les associations locales garantiront des espaces publics sûrs et accueillants. La diversification végétale favorisera la biodiversité, l'ombrage des voies piétonnes, la qualité de l'air et des ambiances rafraîchissantes en centre-ville comme dans les quartiers. Des actions éducatives et participatives (plantations citoyennes, écoles) associeront les habitants et assureront la pérennité des aménagements, contribuant ainsi à une ville plus verte et agréable à vivre.

Déployer une application municipale de signalement permettra aux habitants de remonter facilement les problèmes (propreté, éclairage, voirie, espaces verts, incivilités) et de suivre en temps réel l'avancement des interventions. L'outil offrira géolocalisation des signalements, envoi de photos, statut de traitement et notifications, tout en alimentant un tableau de bord municipal pour prioriser les actions et mesurer les performances. Accessible, simple d'utilisation et sécurisé, ce service renforcera la réactivité des services, encouragera la participation citoyenne et améliorera la transparence de l'action publique.

Accélérer la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et lancer un second plan d'éclairage public fondé sur la technologie LED qui permettra de réduire durablement la facture énergétique de la collectivité et d'améliorer l'éclairage public. Ce double dispositif combinera production d'énergie renouvelable, autoconsommation pour les équipements municipaux et modernisation des points lumineux afin d'optimiser les consommations.

5. Saint-André ville sportive !

La mairie poursuivra sa politique de construction de nouvelles infrastructures sportives afin d'offrir à tous des équipements modernes et accessibles. Gymnases, terrains multisports, pistes et salles spécialisées seront développés ou rénovés pour encourager la pratique régulière, soutenir les clubs locaux et accueillir des événements. Ces investissements visent à promouvoir la santé, la cohésion sociale et l'émancipation des jeunes, tout en créant des retombées positives pour l'animation et l'attractivité de la commune.

Mettre en place le « Pass Saint-Andréen » : un crédit annuel de 100 € attribué à chaque jeune pour faciliter l'accès à une activité sportive, culturelle ou associative. Ce dispositif favorisera l'inclusion, encouragera la pratique régulière d'activités structurantes pour le développement personnel et social des jeunes, allègera le coût pour les familles et stimulera la fréquentation des clubs et structures locales.

Développer le sport-santé afin de promouvoir des activités physiques adaptées pour prévenir et accompagner les problèmes de santé (sédentarité, obésité, maladies chroniques). Nous mettrons en place des programmes encadrés par des professionnels (éducateurs sportifs, kinés, infirmiers), des ateliers de remise en forme et des séances adaptées pour seniors et publics fragiles, en lien avec les maisons de quartier. Nous déploierons des parcours d'activités sécurisés (marche, vélo, gym douce) et en créant notamment des partenariats avec les associations et les clubs.

Construire une nouvelle piscine municipale : un équipement moderne et accessible pour apprendre à nager, faire du sport et se détendre. Elle comprendra des bassins pour l'apprentissage et la compétition, des espaces pour la rééducation et des vestiaires adaptés. Cette piscine offrira des tarifs

sociaux et des créneaux pour les écoles et les associations afin que le plus grand nombre puisse en profiter.

Réhabiliter les équipements sportifs vieillissants en remettant notamment en état les gymnases, les stades et les salles municipales afin de garantir la sécurité et le confort des usagers. Moderniser les sols, éclairages et vestiaires, réparer les installations et assurer un entretien régulier sera une priorité du début de mandature.

Encourager le mécénat sportif en mobilisant les entreprises et les partenaires locaux pour soutenir financièrement les clubs, la rénovation des équipements et les actions jeunesse. La mairie proposera des dispositifs d'incitation (visibilité, partenariats durable, crédits d'impôt d'information), des conventions simples, et un guichet pour accompagner les sponsors. Ce soutien privé complétera les financements publics afin de renforcer et d'assurer la pérennité des structures sportives.

Accompagner la montée en division des équipes locales en offrant un soutien concret aux clubs qui progressent et en facilitant les partenariats avec les sponsors et les collectivités, et en aidant la structuration administrative des clubs afin de garantir la réussite sportive et la pérennité du projet au niveau supérieur.

IV. Une municipalité solidaire et de proximité

« Ensemble continuons à bâtir une municipalité proche des Saint-Andréens »

La proximité, la solidarité et la modernisation des services sont au cœur de notre projet municipal. Il s'agit d'assurer l'accès aux droits, la protection sociale et des services publics efficaces, tout en valorisant les agents communaux et en renforçant la démocratie locale.

1. Une ville auprès des plus fragiles

Renforcer l'action du CCAS. Nous continuerons à travailler à améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics fragiles en développant des permanences de proximité, en simplifiant l'accès aux aides et en augmentant les budgets pour les services essentiels, notamment le portage de repas, l'aide à domicile et les interventions pour l'amélioration de l'habitat. Ces moyens permettront d'agir plus rapidement auprès des personnes âgées, isolées ou en situation de précarité.

Consolider la Maison des Seniors et déployer un Plan seniors. Les activités, les ateliers la prévention, les animations, l'aide administrative seront confortés et nous développerons des actions de prévention santé et de maintien à domicile. Nous organiserons des temps de lien social pour lutter contre l'isolement, et travaillerons à une meilleure coordination des partenaires que sont les associations, les services sociaux et de santé afin d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie de nos aînés.

Une politique du handicap ambitieuse et transversale. Nous créerons une Maison du Handicap comme guichet unique d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Nous continuerons notre travail de renforcement de l'accessibilité des bâtiments publics, voiries et transports. Nous proposerons des aides adaptées notamment pour l'aménagement du logement et le soutien à l'emploi. Des actions concrètes seront menées (répit pour les aidants, accompagnement scolaire, activités inclusives) pour garantir l'autonomie et l'égalité de droits de tous les Saint-Andréens.

Soutenir les aidants et ouvrir un EHPAD. Nous accompagnerons les proches aidants par des dispositifs concrets de formations, de temps de répit, d'information, de temps d'échange et d'orientation vers les services compétents. Parallèlement, nous engagerons la construction d'un nouvel EHPAD en coopération avec l'ARS et des opérateurs publics, privés ou associatifs, pour offrir des places adaptées, des soins de qualité et des parcours de prise en charge complets.

Mettre en place un prêt social. Il permettra d'aider rapidement les ménages modestes à financer l'achat d'équipements indispensables comme un réfrigérateur, un chauffe-eau ou encore des meubles de base. Il s'agira d'un crédit à taux zéro accessible sur dossier auprès du CCAS via un guichet unique. De 200 à 3 000 € selon le besoin, il sera remboursable sur 6 à 36 mois avec des mensualités modulées selon les ressources. La ville accompagnera le bénéficiaire pour le montage du dossier et assurera un suivi afin d'éviter le surendettement.

Déployer une navette municipale dédiée aux seniors pour faciliter leurs déplacements quotidiens. Nous mettrons en place un véhicule accessible, avec rampe et sièges adaptés, tous les jours de la semaine et à horaires réguliers, pour des circuits desservant marchés, centres de santé, Maison des Seniors, services administratifs et lieux d'animation. La Réservation sera simple, par téléphone ou application, tarifs très avantageux voire gratuits pour les plus modestes, priorité aux déplacements.

médicaux et aux courses essentielles. Un accompagnement à la montée/descente, information claire sur les trajets et coordination avec les associations locales garantiront autonomie, lien social et accès aux services pour les personnes âgées.

Aider les ménages modestes à se protéger des coupures d'eau en facilitant l'acquisition de citernes.

Nous mettrons en place des bons ou subventions ciblées pour la prise en charge totale ou partielle selon les ressources de chacun accompagné d'une campagne d'information sur l'utilisation et l'entretien afin d'assurer une solution durable et sécurisée pour tous.

2. Vers la modernisation des services communaux

La mairie continuera de développer les services en ligne. Les téléprocédures, les prises de rendez-vous et le suivi de dossiers seront généralisées pour simplifier et accélérer les démarches des usagers, tout en conservant un accueil physique accessible et chaleureux pour ceux qui en ont besoin. Des postes d'accompagnement, des bornes interactives et des permanences d'aide au numérique seront déployés en mairie et dans les quartiers, avec des horaires élargis.

Créer un nouveau cimetière. Nous aménagerons un espace respectueux et accessible répondant aux besoins à venir avec des accès, stationnements et cheminements adaptés. Nous mettrons en places des dispositifs d'accueil et d'accompagnement pour les familles, ainsi qu'un entretien paysager respectueux de l'environnement.

Moderniser les services funéraires pour répondre aux besoins de la population. Nous procéderons à une numérisation de la gestion des concessions et des dossiers afin de simplifier les procédures administratives et proposerons un accompagnement personnalisé aux familles. Nous continuerons à garantir un entretien régulier et respectueux des espaces et développerons les partenariats avec les associations et les cultes afin d'assurer un service digne et rapide.

3. Continuer à développer le tissu associatif, pilier de notre vie sociale

Une montée en puissance du soutien aux associations. Nous augmenterons les budgets alloués et renforcerons l'accompagnement des associations de la ville pour dynamiser notre vie associative. La mairie diversifiera les dispositifs (subventions, appels à projets, formations, mise à disposition de locaux et d'équipements), simplifiera les procédures de financement et mettra en place un guichet unique d'appui. Cet engagement fort vise à reconnaître le rôle indispensable de nos associations dans la cohésion sociale, à favoriser l'émergence d'initiatives locales et à garantir un accès élargi aux activités culturelles, sportives et solidaires pour tous les habitants.

Créer une Fédération associative saint-andréenne. Nous constituerons un réseau structurant pour fédérer et accompagner l'ensemble des associations locales. La Fédération offrira un guichet unique d'appui permettant formation, montage de projets, aide administrative et recherche de financements. Elle favorisera la mutualisation des moyens (locaux, matériels, outils numériques), organisera des appels à projets et des temps de rencontres inter-associatives et défendra les intérêts du secteur auprès des collectivités. Sa gouvernance associera des représentants bénévoles, des partenaires institutionnels et des experts pour garantir transparence et efficacité. En renforçant la coordination, la Fédération contribuera à professionnaliser le tissu associatif, à amplifier l'impact social des actions locales et à développer des synergies durables au service de tous les Saint-Andréens.

Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Saint-André signifie aider les associations, coopératives et entreprises à but social à grandir et durer. Concrètement, la mairie proposera des aides financières adaptées, un guichet unique pour accompagner les porteurs de projet, des formations pratiques (gestion, montage de dossiers) et des locaux partagés. Nous lancerons des appels à projets, faciliterons l'accès aux marchés publics pour l'ESS et encouragerons les circuits courts. Des temps de rencontre et des réseaux permettront aux acteurs de s'entraider. L'objectif : créer des emplois locaux, soutenir des initiatives utiles pour la population et renforcer la solidarité sur tout le territoire. Un élu sera spécifiquement en charge du suivi de ce dossier.

Développer un tiers-lieu associatif dans chaque quartier : créer des espaces polyvalents où associations, habitants et porteurs de projets peuvent se rencontrer, travailler, organiser des ateliers et proposer des activités. Ces lieux offriront accès à du matériel partagé, des salles de réunion, des postes numériques et des permanences d'accompagnement. Implantés de façon accessible, ils renforceront le lien social, favoriseront l'émergence d'initiatives locales, faciliteront l'accès aux services et dynamiseront la vie de quartier.

Engager la mise en place d'un refuge animalier intercommunal pour dépasser la seule logique de fourrière, améliorer le bien-être animal et structurer une politique de protection durable.

4. Faciliter l'accès à la propriété et lutter contre l'insalubrité

La mairie accompagnera les ménages via des informations ciblées, des aides au montage des dossiers, des partenariats avec les bailleurs sociaux et les promoteurs locaux. Des dispositifs de financement mobilisables seront proposés pour permettre à davantage de familles d'accéder à la propriété durablement.

Le Prêt Social de Location-Accession sera développé. C'est un dispositif d'accession progressive à la propriété que la mairie soutiendra pour aider les ménages modestes. En louant d'abord le logement à un prix maîtrisé, les familles constituent un apport pendant la période locative avant d'exercer l'option d'achat à un prix fixé et sécurisé. Ce mécanisme protège l'acquéreur (garantie de relogement, exonération de TVA, conditions fiscales favorables) et permet d'accéder à la propriété sans apport important. La commune facilitera les partenariats avec des opérateurs sociaux et proposera un accompagnement personnalisé pour garantir la réussite des parcours d'accession.

La commune développera un dispositif de location-accession. « Louer pour accéder » permettant à des ménages modestes de constituer progressivement un apport via une part du loyer affectée à l'achat futur. Après une période locative définie, le ménage pourra lever l'option d'achat à un prix encadré, facilitant l'accès à la propriété sans apport initial important.

Obtenir la création d'une antenne territoriale de plein exercice de l'ANAH à La Réunion, aujourd'hui représentée principalement via une délégation administrative, afin de garantir l'égalité avec les autres territoires, renforcer la lutte contre l'habitat indigne et assurer un accompagnement de proximité plus efficace des dispositifs de rénovation du logement.

5. Un nécessaire changement de la politique de l'eau pour notre commune

L'eau n'est pas de la compétence directe de la commune de Saint-André mais de la CIREST. Face aux carences répétées de la gestion intercommunale, il est urgent que la CIREST change de méthode pour garantir un approvisionnement durable et une eau potable permanente pour les Saint-Andréens.

Pour ce faire, notre priorité est que Saint-André récupère la présidence de l'intercommunalité, ce que justifie son importance démographique (plus de 40 % de la population intercommunale) et

La commune portera une exigence forte une programmation pluriannuelle claire et chiffrée des travaux d'eau et d'assainissement, mise en place des actions de prévention structurées (maintenance, suivi des réseaux, plans de gestion des risques), garantie de transparence totale des décisions et des budgets. Nous mettrons en place des échéances précises, des indicateurs de performance publics et une communication régulière avec les élus et les habitants, afin que chaque Saint-Andréen puisse connaître l'avancement des projets et retrouver une eau sûre et un service fiable.

Il est nécessaire d'engager la modernisation progressive des réseaux d'eau et d'assainissement

D'abord, il faut réaliser un diagnostic complet et cartographier les réseaux pour identifier les fuites, les pertes de rendement et les points critiques (ouvrages vieillissants, zones sous-dimensionnées). Sur cette base, il faut établir un plan pluriannuel de travaux priorités (réhabilitation des canalisations, remplacement des branchements dégradés, renforcement des conduites principales, travaux sur les regards et stations de pompage).

Il est indispensable de prévoir l'extension et la modernisation des capacités de traitement et renforcer les capacités de stockage pour sécuriser l'approvisionnement en période de sécheresse ou d'incident. Il faut rompre avec l'inertie de la CIREST actuellement et monter enfin des dossiers de financement ciblés pour solliciter l'État, la Région, l'Agence de l'eau et les fonds européens (FEDER, FEADER, etc.) ainsi que des partenariats publics-privés pour lever les investissements nécessaires.

Il faudra mettre en place dès 2026 des solutions de stockage provisoire qui permettront de sécuriser immédiatement l'approvisionnement en eau potable pendant la phase d'études et de travaux de génie civil. Parallèlement, il est impératif de lancer l'extension de la station d'épuration (STEP) de l'Étang ce qui implique de réaliser des études techniques et environnementales, une programmation pluriannuelle des travaux, et de prévoir des capacités accrues de traitement pour répondre à l'évolution démographique et aux normes environnementales.